

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Discours devant les maires d'Outre-mer

Jeudi 24 novembre 2022 - Galerie des Fêtes,

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président de la Délégation aux Outre-mer,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames et messieurs les présidents d'associations départementales et territoriales des maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les élus, j'ai tenu à ce que vous puissiez venir à l'Assemblée nationale pendant cette semaine du congrès de l'AMF. Du Pacifique, de l'océan Indien, des Caraïbes ou de l'Atlantique nord, vous venez de la planète entière et cette France universelle que vous incarnez, dans votre diversité culturelle et politique, je la salue et je l'aime.

Pour moi, les Outre-mer ne soient pas le sujet des seuls parlementaires ultramarins. La France, ce n'est pas une métropole qui décide et des territoires qui la regardent. La France est un archipel. Et, de la même manière que tous les députés ultramarins sont impliqués dans l'ensemble des problématiques nationales, les députés de l'Hexagone doivent être pleinement mobilisés sur les Outre-mer.

J'ai donc voulu vous recevoir pour vous dire qu'à travers moi, tous les députés sont engagés à vos côtés, pour voter la loi la plus adaptée à vos réalités.

C'est la raison pour laquelle, en étroite collaboration avec le président Brotherson, nous engageons un travail visant à ce que les députés ultramarins puissent être associés dès l'élaboration d'un texte, pour éclairer le Gouvernement sur les nécessaires adaptations à la diversité des situations ultramarines.

J'en ai fait la proposition à Mme la Première ministre le 24 octobre, elle l'a acceptée. Nos équipes sont à l'œuvre pour concrétiser cet engagement au plus vite.

À l'Assemblée nationale, je veux aussi diffuser la « culture outre-mer » : pour cela, nous organiserons tous les trimestres un petit-déjeuner autour d'une thématique transversale à tout l'archipel de France. Le premier aura lieu dès le 18 janvier prochain, sur le thème de la protection du littoral. Cela permettra aux députés présents de parler de recul du trait de côte, de sargasses, de gestion du tourisme... Ce format, j'en suis persuadée, permettra de nouer des liens et de créer une culture commune.

Ensuite, il faut que l'histoire, la culture des Outre-mer soient pleinement présents au Palais-Bourbon. Après une salle Aimé-Césaire qui a été inaugurée en 2022, j'ai le plaisir de vous annoncer que je proposerai prochainement au Bureau de l'Assemblée nationale de donner à deux salles les noms de Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou d'une part, et de Louisy Mathieu d'autre part.

Je ne reviens pas sur les figures de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou, dont chacun ici saluera l'humanisme et le courage politique. Quant à Louisy Mathieu, né esclave en Guadeloupe et qui en deviendra le représentant en 1848, il est une figure majeure, et trop peu connue, témoignant du rôle déterminant que jouèrent les Noirs eux-mêmes dans l'abolition de l'esclavage. Il est temps de mettre en avant un tel destin.

Vous le savez, j'ai ouvert en grand les portes de l'Assemblée nationale : aux artistes, avec un « badge artiste » permettant à des dessinateurs d'assister aux questions au gouvernement, avec l'installation d'une œuvre de Prune Nourry dans la Cour d'honneur. Au monde scientifique et universitaire, avec la venue des spécialistes du climat pour parler du changement climatique aux députés et avec « l'Assemblée des idées », un espace de débat qui se tient tous les deux mois et est ouvert à tous. Et aux citoyens bien sûr, avec l'ouverture de 40 000 nouveaux créneaux de visite du Palais-Bourbon.

Cette politique d'ouverture, bien sûr, concerne pleinement les Outre-mer. Je sais qu'il est difficile aux élèves des classes ultramarines de venir visiter l'Assemblée nationale. C'est pourquoi, en plus des créneaux habituels en présentiel qui restent bien sûr ouverts, j'ai le plaisir de vous annoncer un dispositif spécifique aux Outre-mer.

Deux créneaux par semaine seront disponibles en visite guidée par visioconférence : la classe n'aura pas à faire le déplacement, mais sera connectée à un guide qui fera la visite en direct et avec qui il sera possible d'interagir. Mon cabinet transmettra à tous les députés l'adresse mail à laquelle pourront être transmises les demandes ; et des créneaux tenant compte du décalage horaire seront proposés.

Vous connaissez mon engagement pour les Outre-mer et ces éléments en sont des preuves concrètes. Je continuerai bien sûr à me rendre sur place dès que cela sera possible et j'aurai ainsi le plaisir d'être en Guyane du 13 au 17 décembre prochains, accompagnée du Président Chassaigne et des deux députés, à la rencontre des élus, des habitants et de tous ceux qui font la Guyane.

Mesdames, messieurs, nous serons d'accord pour dire qu'être maire, c'est exercer l'un des plus beaux mandats de la République. Être maire outre-mer, c'est aussi exercer l'un des plus difficiles.

Pour connaître vos territoires et leurs réalités, je le dis sans flagornerie : vous êtes confrontés à des défis nombreux, avec une intensité et une difficulté qui dépassent celles auxquelles sont confrontés vos homologues de l'Hexagone.

Qu'il s'agisse de sécurité, de développement, d'habitat, de transition écologique, d'intégration, de santé, les enjeux sont souvent vertigineux et vous êtes de plain-pied dans l'action.

Car le mandat d'élu, c'est cela : agir, agir et agir encore. C'est la mission que nous confient nos compatriotes et que nous nous efforçons de remplir, chacun dans notre rôle, national ou local.

Mesdames, messieurs, l'Assemblée ne peut être pleinement nationale que si tous les territoires de la République s'y sentent à leur place. Cette maison est la vôtre et je souhaite que vous vous y sentiez chez vous.

Je vous souhaite une excellente soirée et cède volontiers la parole à M. le président de la Délégation aux Outre-mer.